

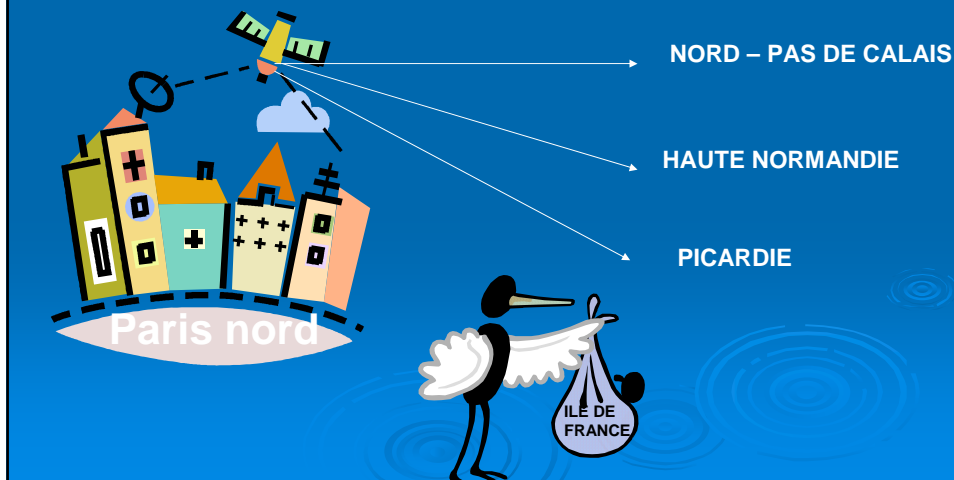
Arrêté du 17 mai 2006

- Création « officielle » des antennes régionales des C.CLIN
- Localisation au sein d'un établissement de santé
- Un règlement intérieur du CCLIN qui précise les modalités de fonctionnement
- Composition au minimum : un praticien et une IDE formés à l'hygiène
- Un programme validé par le CCLIN
- Un rapport annuel d'activités

5 Centres de Coordination de lutte contre les infections nosocomiales



Centre de Coordination de lutte contre les infections nosocomiales PARIS NORD



ANTENNES REGIONALES

Chaque antenne est chargée d'assurer un relais de proximité des Centres de Coordination de lutte contre les infections nosocomiales auprès des établissements de santé

Missions des antennes (1)

- le **conseil et l'assistance** aux établissements de santé et aux **EHPAD** sur les questions relatives à l'hygiène et la lutte contre les infections nosocomiales
- **l'animation de réseaux** d'établissements de santé ;
- l'animation régionale des réseaux de **surveillance** épidémiologique interrégionaux et nationaux coordonnés par le CCLIN
- **la gestion de proximité des signalements** des infections nosocomiales, notamment par la réalisation d'audits et d'investigations épidémiologiques au nom du CCLIN et par le suivi des établissements après investigation

Missions des antennes (2)

- l'organisation de sessions de **formation continue** sur la prévention des infections liées aux soins ;
- l'aide à **l'évaluation des pratiques** en matière de prévention du risque infectieux et la réalisation d'audits à la demande du CCLIN, des DDASS, DRASS, ou de l'ARH
- l'aide à la définition par les établissements de santé d'un programme de **gestion des risques** avec l'ARH et la DRASS

ANTENNES REGIONALES

- **LIEN HIERARCHIQUE**

Avec le Directeur du CCLIN d'inter région

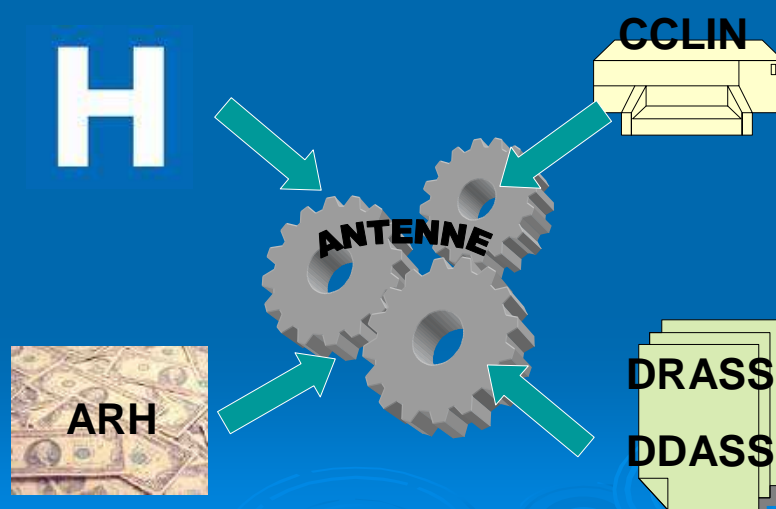
- **LIENS FONCTIONNELS**

Chaque antenne exerce ces missions de conseil, d'expertise et de formation en relation régulière avec

- L'ARH, la DRASS, la DDASS

L'Antenne régionale est implantée dans un établissement de santé

Coordination !!!



ANTENNES REGIONALES

Mise en œuvre des politiques de prévention du risque infectieux nationales et régionales selon le programme d'activité annuel établi par le CCLIN d'inter région

Antenne Nord et Pas de Calais localisée au CHRU de LILLE

- Mme Docteur Karine BLANCKAERT, praticien hygiéniste coordinatrice

☎ 03 20 44 69 57

✉ k-blanckaert@chru-lille.fr

☎ 03 20 44 49 42

- Mme Ghislaine LEMAIRE, infirmière hygiéniste

☎ 03 20 44 69 57

✉ g-lemaire@chru-lille.fr

☎ 03 20 44 49 42

- Mr Pierre BODEL, secrétaire

☎ 03 20 44 49 43

✉ ant-npdc-cclin@chru-lille.fr

☎ 03 20 44 49 42

Nord Pas de Calais

Avec ses 4 millions 028 habitants représente 6,6% de la population française

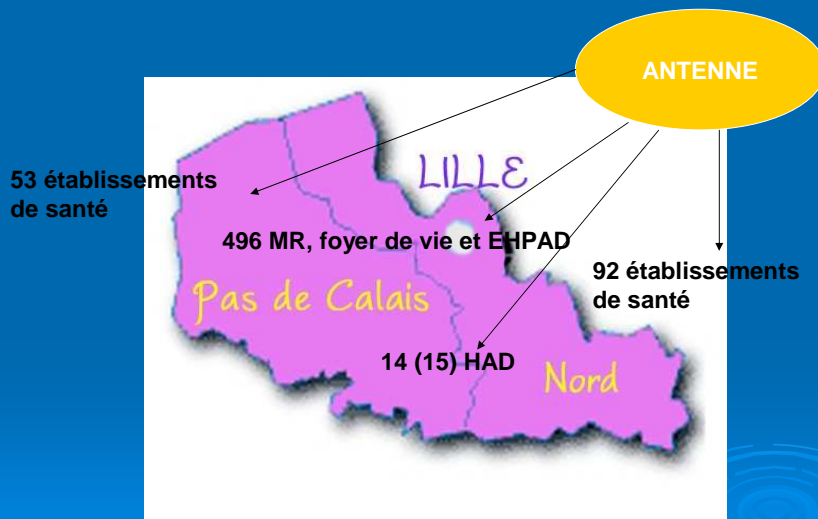
Et la 4^{ème} région française



Moyenne régionale : 324 habitants au km²

Moyenne nationale : 111 habitants au km²

Nord Pas de Calais



53 établissements de santé

496 MR, foyer de vie et EHPAD

14 (15) HAD

92 établissements de santé

Antenne Nord et Pas de Calais

Réunions :

- 2 à 3 réunions régionales des praticiens hygiénistes
- 1 réunion régionale pour les usagers
- En projet, 1 réunion des Présidents de CLIN
- 4 réunions organisées par l'A.R.I.H.
association régionale IDE hygiénistes
- réunions organisées par le groupe NCHH CCLIN Paris Nord
- Ébauche d'un projet d'une journée régionale en hygiène en collaboration avec l'ARIH et le CHRU

Antenne Nord et Pas de Calais

Groupes de travail :

- Hygiène en hospitalisation à domicile
- Précautions « standard »
 - Fiches d'information sur le port de gants et la tenue de protection
- Participation au groupe NEPHRONOR
 - Fiches d'information aux personnes dialysées
- Plaque sur les mesures pour la prévention et la maîtrise de la gale dans les établissements de santé

Antenne Nord et Pas de Calais

